

iutvalence-scolaritecentrale@univ-grenoble-alpes.fr

Les horaires d'ouverture du service au public :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15
Et de 13h30 à 16h

PROCEDURE RETRAIT DE DIPLOME(S) D.U. - D.U.T. - BUT - Licence Professionnelle – Licence Générale

Les diplômes sont disponibles **à partir du mois d'avril de l'année suivant leur obtention.**

I - Retrait sur place :

A - par le diplômé :

Se présenter au bureau A114 de la Scolarité Centrale de l'I.U.T. de Valence, muni de **votre carte d'identité ou passeport ou permis de conduire ou carte de séjour en cours de validité.**

B - par procuration :

La personne venant retirer le(s) diplôme(s) d'un étudiant pour son compte (le mandataire) se présente au bureau A114 de la Scolarité Centrale de l'I.U.T. de Valence, muni des pièces suivantes :

- ☞ lettre de procuration manuscrite datée et signée par le diplômé mentionnant l'identité de la personne autorisée à retirer le(s) diplôme(s) à sa place,
- ☞ original de la pièce d'identité du mandataire,
- ☞ photocopies des pièces d'identité / passeports / permis de conduire / carte de séjour du diplômé **et** du mandataire.

Merci de vous munir d'une pochette permettant d'insérer le diplôme qui vous sera remis.

II - Retrait par correspondance :

Compléter le formulaire de demande de retrait de diplôme(s) ci-après et le retourner avec les justificatifs demandés au service de la scolarité centrale de l'IUT de Valence.

Demande de retrait de diplôme(s) par correspondance

iutvalence-scolaritecentrale@univ-grenoble-alpes.fr

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom de naissance :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance :

E-mail :

N° étudiant :

Je demande le retrait du (ou des) diplôme(s) suivant(s) :

Type de diplômes (DUT, LICENCE PRO, LICENCE, DU...)	Mention / Spécialité	Année universitaire d'obtention

Pièces à joindre à votre dossier :

- 1 photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire ou carte de séjour en cours de validité,
- **1 enveloppe renforcée format A4, libellée à vos noms et adresse, timbrée au tarif en vigueur pour 100 gr en recommandé avec AR (soit 7,88 euros pour un envoi en France Métropolitaine).**
- 1 bordereau recommandé avec avis de réception pour le renvoi de votre diplôme (attention : bordereau recommandé international pour l'étranger).

Cet imprimé dûment rempli doit être retourné et accompagné des pièces jointes à :

Institut Universitaire de Technologie – Scolarité centrale - Retrait diplômes

51 rue Barthélémy de Laffemas - BP 29 – 26901 VALENCE CEDEX 09

Date de la demande :

Signature **obligatoire** :

Pour un envoi hors de France ou Union Européenne, indiquer l'adresse précise de l'Ambassade ou du Consulat le plus proche de votre domicile :

Les informations recueillies à l'aide de ce formulaire obligatoire pour demander le retrait d'un diplôme par courrier ne sont destinées qu'aux seuls personnels habilités de l'UGA. Conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de modifications des données vous concernant en vous adressant aux services iutvalence-scolaritecentrale@univ-grenoble-alpes.fr et Pôle diplôme : pole-diplomes@univ-grenoble-alpes.fr